

Contribution des maladies chroniques au handicap

Mesurer la part de handicap attribuable aux différentes maladies chroniques pourrait aider les décideurs de santé à mieux cibler les politiques de prévention.

L'objectif de la recherche est d'analyser la contribution au handicap des maladies chroniques dans la population adulte vivant en milieu ordinaire, à partir du volet « ménages » de l'enquête Handicap-Santé 2008 (HSM). Dans cette enquête, les maladies chroniques sont autodéclarées et regroupées en douze classes : maladies cardio-vasculaires, musculo-squelettiques, neurologiques, psychiatriques, respiratoires, dermatologiques, endocriniennes, urologiques, digestives, cancer, troubles sensoriels et séquelles de traumatisme.

Les chercheurs distinguent trois catégories de handicap : le handicap fonctionnel, défini par au moins une limitation d'activité de la vie quotidienne, le handicap sévère, par l'impossibilité de faire seul au moins une activité de la vie quotidienne et le handicap autodéclaré, par le sentiment général d'être handicapé.

Environ 38,8 millions de personnes (81,7 %) déclarent avoir au moins une maladie chronique. Parmi elles, 4,6 % avec un handicap fonctionnel, 1,7 % un handicap sévère et 14,3 % un handicap autodéclaré. Elles sont plus âgées que le reste de la population. La moitié des personnes avec des troubles psychiatriques (3 millions) vivent seules. Les personnes ayant des maladies psychiatriques ou neurologiques ont un taux de chômage plus élevé.

La contribution des maladies chroniques au handicap est évaluée au moyen de la fraction attribuable moyenne, qui permet de tenir compte des comorbidités : elle reflète la proportion de handicap qui pourrait être prévenue en éliminant la maladie chronique dans la population étudiée.

La contribution de chaque maladie chronique diffère en fonction de l'âge, de la catégorie de handicap et de son niveau de sévérité.

Globalement, les maladies neurologiques, musculo-squelettiques, cardio-vasculaires et psychiatriques contribuent le plus fortement au handicap en France, à hauteur de 50,7 % du handicap fonctionnel, 48,3 % du handicap sévère et 40,6 % du handicap autodéclaré à elles seules.

Les maladies musculo-squelettiques ont un impact majeur dans le handicap autodéclaré et important dans le handicap fonctionnel, mais les personnes atteintes de ces maladies ne sont que rarement dépendantes dans les activités de la vie quotidienne. Les maladies neurologiques ont un impact majeur sur le handicap sévère et chez les personnes âgées. Enfin, les troubles psychiatriques contribuent de façon importante au handicap chez les personnes de moins de 40 ans, quelle que soit la catégorie de handicap considérée.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2013).

Pour plus d'information sur ce projet

- **Consulter le rapport de recherche sur le site de la CNSA :**
https://www.cnsa.fr/documentation/105-poiraudau-rapport_final.pdf ;
- PALAZZO C., RAVAUD J.-F., TRINQUART L., *et al.* « Respective contribution of chronic conditions to disability in France: results from the national Disability-Health Survey », *PLOS ONE*, 7(9), 2012, e44994.
- PALAZZO C., RAVAUD J.-F., PAPELARD A., *et al.* « The burden of musculoskeletal conditions », *PLOS ONE*, 9(3), 4 mars 2014, e90633.

À propos du laboratoire

L'UMR 1153 ou CRESS (centre de recherche INSERM épidémiologie et statistique Paris Sorbonne Cité) est une unité mixte de recherche composée de 7 équipes, dont l'équipe ECAMO centrée sur l'épidémiologie clinique appliquée aux maladies ostéo-articulaires.

Ses axes de recherches sont :

- l'analyse des handicaps liés aux pathologies de l'appareil locomoteur ;
- le développement de nouveaux critères d'évaluation pour les pathologies de l'appareil locomoteur ;
- l'évaluation de programmes thérapeutiques complexes pour les pathologies ostéo-articulaires et musculo-squelettiques chroniques.

<http://www.cress-umr1153.fr>

Contact

Clémence Palazzo, médecin en rééducation
Hôpital Cochin, université Paris Descartes-Cochin
clemence.palazzo@aphp.fr

Références du projet : n° 105

Appel à projets 2010 – Handicap et perte d'autonomie » (DRESS)

Titre : *Analyse des handicaps chez les patients souffrant d'arthrose de hanche et de genou à partir de l'étude Handicap-Santé (volet Ménages)* (Serge Poiraudau).